

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DE LA IN&BOX IN&MOTION

Version à jour au 21 juin 2018

Les présentes Conditions Générales de Location de la société In&motion (ci-après la « **Société** »), société par actions simplifiée au capital de 36 291 Euros, dont le siège social est situé au 178 route de Cran Gevrier, Parc Altaïs, 74650 Chavanod, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 805 388 329, sont applicables pour toute souscription à une location de la In&box In&motion (définie ci-après).

Numéro de TVA intracommunautaire de la Société : FR50805388329

Seules les présentes Conditions Générales, régissent la relation contractuelle des Parties, à l'exclusion de tout autre document.

Toute Commande passée par le Client sur le Site Internet suppose l'acceptation entière et sans réserve des présentes Conditions Générales.

Définitions

Chaque terme commençant par une majuscule et utilisé au singulier comme au pluriel dans le présent contrat et éventuelles annexes à la signification indiquée dans sa définition donnée au présent article, les termes identiques employés sans majuscule étant considérés dans leur sens courant.

- « **Adhérent** » ou « **Client** » désigne toute personne physique ou morale ayant souscrit à une Offre In&motion,
- « **Applications In&motion** » désigne l'application mobile mise à disposition de l'Adhérent ayant souscrit à une Offre, et téléchargeable par l'Adhérent via son téléphone mobile directement sur les plateformes en ligne de téléchargement mobile,
- « **Compte Utilisateur** » désigne, sur le Site Internet de la Société, l'espace sur lequel le Client peut, une fois identifié au moyen de ses identifiants, renseigner les informations relatives à son identité (nom, prénom, e-mail, adresse) et obtenir des informations sur la In&box, les Options, les Offres.
- « **Conditions Générales** » ou « **Conditions** » désignent le présent document contractuel ainsi que ses annexes éventuelles,
- « **In&box** » désigne l'appareil de détection du système airbag contenant les capteurs et permettant de détecter et commander le gonflage de l'airbag en cas de chute,
- « **Location** » : désigne le moyen par lequel la In&box est mise à disposition par In&motion auprès de l'Adhérent. La location de la In&box peut être souscrite grâce à l'Offre de Location détaillée sur notre site internet,
- « **Offre** » désigne toute offre/formule In&motion souscrite par l'Adhérent afin de bénéficier de la mise à disposition de la In&box,
- « **Option** » désigne toute option supplémentaire à une Offre souscrite par l'Adhérent,
- « **Site Internet** » désigne le site internet exploité par In&motion et accessible à l'adresse www.inemotion.com,
- « **Société** » désigne la société In&motion,
- « **Parties** » désignent ensemble la Société et l'Adhérent,
- « **Produit** » désigne la In&box fournie par In&motion et ses Options.

1. Introduction

In&motion développe et commercialise la In&box qui s'intègre dans les produits airbags compatibles. La In&box est l'appareil de détection permettant de détecter une chute afin de commander le gonflage de l'airbag. La In&box est valable uniquement avec l'achat d'un produit airbag compatible intégrant le système airbag In&motion. Pour les aspects techniques de la In&box, l'Adhérent doit se reporter à son manuel d'utilisation fourni lors de la mise à disposition de la In&box, et disponible sur le Site Internet de la Société, et qui contient l'ensemble des caractéristiques à la fois techniques et pratiques, de la In&box.

2. Objet et Champ d'application

Les présentes Conditions ont pour objet de déterminer les conditions contractuelles applicables à la Location de la In&box par la Société dont les Commandes sont effectuées sur le Site Internet.

Les présentes Conditions s'appliquent uniquement aux commandes passées par voie électronique sur le Site Internet, auprès de la Société, par toute personne physique majeure, agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation.

Ces Conditions Générales ne sont donc pas applicables aux professionnels.

3. Description des services

La In&box peut être obtenue directement lors de l'achat d'un produit compatible intégrant le système airbag In&motion ou par demande directe auprès de In&motion, adressée par un des moyens de communications indiqués dans la rubrique « *contact* » du Site Internet.

Toute souscription à une Offre In&motion nécessite le choix par l'Adhérent d'une Offre et formule disponible sur le site In&motion.

En cas de non-paiement ou non renouvellement de l'offre, la In&box deviendra automatiquement inutilisable et devra être retournée à In&motion.

La Location emporte, pour la durée d'engagement souscrite par l'Adhérent :

- la mise à disposition de la In&box ;
- le mode de détection inclus dans l'Offre choisie ;
- l'Application mobile de contrôle In&motion ;
- une optimisation régulière du système grâce à des mises à jour installées par l'Adhérent par téléchargement.
- un service VIP dédié
- une possibilité de remplacement de la In&box après 3 années consécutives de location (sous réserve qu'une nouvelle version de In&box soit disponible). Ce remplacement n'est pas valable en cas de souscription à l'option d'achat par l'Adhérent après 3 ans.

Les services sont fournis par voie électronique sur la In&box ou au travers de l'Application In&motion.

Selon l'Offre de Location choisie, certaines Options et services complémentaires peuvent être proposés, les renseignements seront disponibles sur le Site et via votre Compte Utilisateur.

Le mode de détection inclus dans l'offre de Location est le mode route. En cas d'usage sur piste, l'Adhérent devra souscrire à l'Option « piste » qui est disponible sur le site internet In&motion.

4. Réserves de propriété

La In&box demeure la propriété de la Société.

5. Informations relatives au prix

Les prix affichés sur le Site Internet sont exprimés en Euro et inclus toutes les taxes applicables (TVA française et toute autre taxe éventuellement applicable).

6. Modalités de la Commande

6.1 Souscription à l'Offre

Pour souscrire à une Offre et bénéficier de la mise à disposition de la In&box, tout Adhérent devra au préalable accepter sans réserve les présentes Conditions ainsi que la Politique de Confidentialité des données disponible sur le Site et sur l'Application In&motion au jour de la Commande.

Pour toute ouverture de compte et souscription à une Offre, les frais d'envoi de la In&box sont offerts. Dans le cas où un Adhérent aurait déjà résilié son Offre et souhaiterait souscrire de nouveau à une Offre, les frais d'envoi de la In&box seront à la charge de l'Adhérent.

Pour passer une Commande, le Client doit d'abord être connecté sur son Compte Utilisateur, et pour cela il doit :

- Créer un Compte Utilisateur sur le site In&motion en définissant un mot de passe et un identifiant,
- Sélectionner une Offre de Location,
- Renseigner son nom et prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse postale de résidence principale, pays, numéro de série du produit compatible acheté, numéro de In&box

Pour valider sa Commande, le Client doit cliquer sur un premier bouton permettant de valider sa Commande (premier clic).

Le Client doit ensuite vérifier les détails de sa Commande qui s'affichent dans son panier d'achat, les quantités, prix, éventuels frais et modalités applicables.

Le Client doit également choisir son moyen de paiement et entrer ses informations de paiement (voir article 6.3 des présentes Conditions).

Pour confirmer sa Commande le Client doit valider de nouveau en :

- Cochant une case certifiant son acceptation des présentes Conditions ;
- Cliquant de nouveau (double clic) sur un bouton de validation de la Commande lui rappelant que sa Commande entraîne une obligation de paiement.

6.2 Traitement de la Commande

Une fois la Commande validée par le Client, le Client recevra un courriel de confirmation de sa Commande permettant d'accuser réception de la Commande passée.

La Société se réserve néanmoins le droit de ne pas traiter la Commande pour tout motif légitime, notamment :

- lorsque le paiement du prix total de la Commande n'a pas été effectué par le client ou que son paiement a été rejeté par l'organisme gérant son moyen de paiement,
- lorsque l'article commandé n'est pas ou plus disponible,
- lorsque pour un motif extrinsèque, la Société se trouve dans l'impossibilité d'accéder à ses locaux.

6.3 Paiement de la Commande

Le Client s'engage à payer le prix de toute Commande passée auprès de la Société.

Tout défaut de paiement autorisera la Société à se prévaloir d'une inexécution contractuelle l'autorisant à la résolution du contrat conclu entre les Parties selon les modalités prévues à l'article « Résolution ».

Le Client paiera le coût de la Location et/ou de toute Option supplémentaire par prélèvement automatique sur compte courant, ou par carte bancaire. En cas de prélèvement automatique sur son compte courant, le Client devra signer le Mandat de Prélèvement SEPA électronique. En fournissant son numéro IBAN et en confirmant le paiement, l'Adhérent autorise Rocketship Inc. et Stripe, notre fournisseur de service de paiement, à envoyer des instructions à sa banque de débiter son compte et de permettre à sa banque de débiter son compte selon ces instructions.

Le Client peut bénéficier à un remboursement de sa banque en fonction des termes et conditions du contrat déterminé avec sa banque. Un remboursement peut être réclamé durant huit semaines à partir de la date à laquelle le compte a été débité (SEPA).

Le prélèvement automatique sera effectué à la date d'anniversaire de l'Offre ou Option souscrite en fonction de la durée d'engagement souscrite par le Client.

En cas de prélèvement bancaire automatique, le Client s'engage à mettre à jour ses coordonnées bancaires ou son numéro de carte bancaire avant la date d'anniversaire de son Offre de Location en cours par e-mail ou dans son Compte Utilisateur. Il joindra tout justificatif nécessaire (notamment le nouveau relevé d'identité bancaire) afin de permettre à In&motion de mettre à jour le mandat de prélèvement SEPA.

Pour toute Location d'une durée supérieure à un mois, le Client accepte expressément que la Société conserve ses coordonnées bancaires pour assurer ces prélèvements.

Le Client s'engage à payer le coût total de l'Offre ou Option choisie pour toute la durée d'engagement de l'offre souscrite.

Tout retard ou défaut de paiement entraînera l'application d'une indemnité de retard égale au plus à 10% de la totalité des sommes dues TTC à compter du 1^{er} jour du retard suivant la date limite de paiement.

In&motion se réserve le droit de modifier le tarif des Offres et Options pour toute nouvelle période contractuelle.

In&motion informera alors le Client de l'augmentation du tarif au moins un mois avant la fin de la période contractuelle en cours. Le Client disposera de la faculté d'accepter ou de refuser le nouveau tarif. S'il l'accepte, le nouveau tarif sera applicable sur la nouvelle période contractuelle. S'il le refuse, la Location sera résiliée à la fin de la période contractuelle en cours, sans pénalité de résiliation, sous réserve que cette résiliation intervienne dans les quatre mois suivant la modification.

7. Activation de la In&box

Il est nécessaire d'avoir reçu la In&box afin de l'activer.

A la finalisation de la Commande, l'Adhérent devra :

- Télécharger l'application mobile In&motion "Mon In&box"
- Appairer son In&box à son compte utilisateur en suivant les instructions détaillées de l'Application mobile : se référer au manuel utilisateur fourni avec la In&box.

La In&box restera active 48h à partir de la première utilisation (In&box allumée et connectée au système en usage réel). Passées ces 48h, la In&box sera désactivée et ne sera plus fonctionnelle. L'Adhérent devra alors activer son compte et souscrire à une Offre de Location sur le site In&motion afin d'activer son In&box.

In&motion met également à disposition de l'Adhérent un Compte Utilisateur sur le Site Internet lui permettant de connaître et de suivre l'état de son compte.

8. Délai de rétractation

Le droit de rétractation bénéficie uniquement aux personnes physiques considérées comme étant des consommateurs au sens du Code de la consommation et ayant conclu par voie électronique une Commande portant sur une In&box.

Le Code de la consommation permet à chaque consommateur ayant cette qualité d'exercer son droit de rétractation sans aucun motif dans les quatorze (14) jours suivant la réception de la In&box par le consommateur ou un tiers désigné par lui (exemple : point relai ou point de collecte).

Si l'expiration de ce délai se produit hors jour ouvré, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant compris.

Pour exercer son droit de rétractation le Client devra informer la Société dans le délai de quatorze jours mentionnés ci-avant, de son souhait d'exercer son droit de rétractation en remplissant le formulaire disponible sur le Site Internet.

Le Client devra notifier sa décision de rétractation avant l'expiration du délai précité, à l'adresse suivante : customer@inemotion.com ou par courrier à : In&motion, Parc Altaïs, 178 route de Cran Gevrier, 74650 Chavanod.

Le Client devra alors renvoyer la In&box, **dans son emballage d'origine**, dans un état propre à une nouvelle mise à disposition, accompagnée de tous ses accessoires (hors objets publicitaires tels que autocollants ou tour de cou) à l'adresse suivante : In&motion, Parc Altaïs, 178 route de Cran Gevrier, 74650 Chavanod.

La Société attire l'attention du Client sur le fait que le Client supporte entièrement les frais de renvoi de la In&box.

Le transport de la In&box ainsi retournée est de la responsabilité du Client. Tout dommage subi par la In&box à cette occasion étant de nature à faire échec à l'exercice du droit de rétractation.

La responsabilité du Client pourra être engagée en cas de dépréciation de la In&box résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de la In&box.

La Société remboursera le Client de la totalité du prix correspondant à la Location de la In&box. Le remboursement s'effectuera en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la Commande, sauf accord des Parties pour utiliser un autre moyen de paiement.

La Société remboursera le Client après réception de la In&box retournée et une fois le contrôle de l'absence de toute détérioration effectué.

9. Conditions d'utilisation de la In&box

L'Adhérent s'engage à fournir à In&motion des informations (informations personnelles, informations d'utilisateur, coordonnées bancaires) exactes et complètes et à informer In&motion dans les meilleurs délais de toute modification de ces informations.

L'Adhérent s'engage à indiquer ses coordonnées (nom, prénom, numéro de In&box) à In&motion dans toute correspondance afin de permettre l'authentification et le traitement de ses demandes.

L'Adhérent est invité à consulter régulièrement son Compte Utilisateur ou ses e-mails afin de prendre connaissance de tout nouveau message concernant son Compte Utilisateur.

L'Adhérent s'engage à se conformer à toutes les instructions relatives à l'utilisation de la In&box et à se référer à sa documentation nécessaire. Le manuel utilisateur est fourni avec la In&box. Pour toute autre information l'Adhérent peut se rendre sur le Site Internet ou contacter le service clientèle dont les coordonnées figurent à l'article « Service Clientèle ».

L'Adhérent est seul responsable du téléchargement des mises à jour opérées par In&motion afin d'améliorer la technologie et le système de détection, dont il sera informé par e-mail, par message dans son espace utilisateur ou par message sur l'Application In&motion.

In&motion ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une diminution des performances de la In&box si l'Adhérent n'a pas au préalable téléchargé la dernière mise à jour.

L'Adhérent s'engage à connecter son In&box au minimum une fois par an, par le moyen de connexion indiqué dans le manuel utilisateur In&box fourni. En cas de non connexion aux serveurs In&motion une fois par an, la In&box sera automatiquement bloquée et ne sera plus fonctionnelle jusqu'à la prochaine connexion.

10. Engagements de In&motion

La Société s'engage à assurer le bon fonctionnement de la In&box et du service fourni et à prendre les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité de ce service. Pour en savoir plus, se référer au manuel utilisateur In&motion fourni avec la In&box.

Notamment, la Société s'engage à travers son Service Clientèle, à répondre à l'ensemble des demandes de ses Clients dans les meilleurs délais.

11. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie d'un montant de 399 € TTC sera demandé à l'Adhérent lors de la souscription pour garantir la restitution de la In&box en cas de résiliation ou fin de Location ainsi qu'en cas de tout manquement aux obligations financières à la charge de l'Adhérent. Ce dépôt de garantie ne sera pas débité et se fera sous forme d'une empreinte bancaire lors de la souscription.

12. Renouvellement de la Location et Options

La Location ou souscription à une Option sera renouvelée automatiquement et de manière successive à la fin

de chaque période contractuelle pour une durée d'un mois ou d'un an selon la durée d'engagement souscrite.

13. Résiliation

13.1 Résiliation à l'initiative du Client

Le Client peut résilier sa Location ou changer l'Offre à tout moment après avoir notifié sa décision à In&motion dans les conditions suivantes :

- Soit par e-mail à l'adresse customer@inemotion.com en précisant son nom, prénom, adresse e-mail et numéro de In&box.
- Soit par courrier à l'adresse suivante : In&motion, Parc Altaïs, 178 route de Cran Gevrier, 74650 Chavanod.

La prise en compte de la résiliation ou changement d'Offre sera effective dès renvoi de la In&box de l'Adhérent à In&motion sous réserve que la notification ait été envoyée au moins 48 heures avant son terme (cachet de poste faisant foi).

13.2 Résiliation à l'initiative d'In&motion

In&motion se réserve le droit de résilier la Location sans préavis en cas de défaut de paiement ou manquement de l'Adhérent à ses obligations aux termes des présentes Conditions, ainsi qu'en cas de demande en ce sens par les autorités compétentes.

13.3 Conséquences de la résiliation

En cas de résiliation de la Location, l'Adhérent s'engage à restituer la In&box dans son **emballage d'origine** et avec tous les accessoires initiaux (hors objets publicitaires tels que autocollants ou tour de cou) à l'adresse suivante : In&motion, Parc Altaïs, 178 route de Cran Gevrier, 74650 Chavanod et par courrier recommandé ; la prise en compte de la résiliation étant effective dès l'envoi de la In&box par l'Adhérent à IN&MOTION (cachet de poste faisant foi).

A défaut de restitution, en cas de retour incomplet ou en mauvais état de fonctionnement de la In&box, hors cas de vice propre du matériel, In&motion procédera à l'encaissement du dépôt de garantie cité à l'Article 11 des présentes Conditions.

Le solde des redevances de Location dues jusqu'à la fin de la période d'engagement en cours devient alors immédiatement exigible.

14. Garanties

In&motion reste propriétaire de la In&box qui est mise à disposition auprès de l'Adhérent.

En cas de perte ou de dégradation résultant d'une mauvaise utilisation de l'Adhérent, la In&box pourra être remplacée à sa demande moyennant 399 € de mise en route hors frais d'envoi.

En cas de vol de la In&box, l'Adhérent devra en informer immédiatement In&motion par courrier ou e-mail accompagné d'une copie du procès-verbal établi par les services de police.

In&motion pourra alors procéder à l'encaissement du dépôt de garantie, remboursable par l'assurance de l'Adhérent.

En cas de diminution des performances ou de problème indépendant de l'utilisateur, et inhérent à un vice de la In&box, celle-ci sera remplacée gratuitement et les frais d'envoi seront offerts par In&motion.

In&motion ne peut être tenue responsable d'une mauvaise utilisation faite par l'Adhérent ni de l'utilisation de la In&box ou du compte de l'Adhérent par un tiers à qui l'Adhérent aurait confié son In&box, communiqué ses identifiants ou qui aurait eu accès au compte suite à une faute, maladresse ou négligence de la part de l'Adhérent.

L'Adhérent s'engage dans ces cas à faire son affaire personnelle de toute réclamation, revendication ou opposition et plus généralement de toute procédure formée contre In&motion émanant d'un tiers.

Toutes les garanties et responsabilités sont mentionnées dans le manuel utilisateur fourni avec la In&box et disponible sur le site In&motion dont l'Adhérent s'engage à prendre connaissance avant la première utilisation de la In&box.

Pour toute souscription à l'Offre de Location, l'Adhérent bénéficie d'un service VIP dédié permettant un renvoi d'une nouvelle In&box sous 72 heures si le problème rencontré ne peut être résolu à distance. Ce délai de 72 heures est valable en France métropolitaine sauf cas de force majeure rendant impossible la livraison dans les délais impartis (grèves, intempéries ...)

La garantie de la In&box en mode piste est valable uniquement en cas de souscription à l'option piste dédiée. In&motion décline toute responsabilité en cas de casse, dégradation des performances du système pour un usage piste si l'Adhérent n'a pas souscrit au préalable à l'option piste et/ou s'il n'a pas sélectionné le mode piste pour cet usage précis.

De même, afin de bénéficier des garanties de la In&box, l'Adhérent s'engage à avoir pris connaissance et accepté les conditions d'utilisation du produit airbag compatible en cas d'utilisation sur piste. Ces conditions d'utilisations sont disponibles dans le manuel utilisateur fourni avec le produit airbag compatible.

15. Protection des données

Soucieux du respect de l'intégrité des données des Adhérents, In&motion s'engage à respecter la confidentialité des informations et données personnelles des Adhérents au regard des lois applicables sur la protection de données et confidentialité.

Les informations nominatives et les données personnelles que le Client aura fourni directement ou indirectement à la Société sont nécessaires dans le cadre de l'exécution des présentes et présentent un intérêt légitime pour la Société afin de lui permettre d'exécuter ses obligations : assurer la relation commerciale, le service clientèle, le traitement des réclamations.

In&motion n'utilise les informations personnelles des Adhérents que dans le but d'améliorer sa technologie et les services associés. Toute autre utilisation fera l'objet d'une demande préalable présentée à l'Adhérent pour recueillir son consentement.

Toutes les informations ayant trait à la protection des données et au traitement des informations de l'Adhérent sont disponibles dans le document « Politique de Confidentialité », disponible sur le Site et Applications In&motion.

Ces données personnelles sont susceptibles d'être conservées par la Société pendant toute la durée de la relation contractuelle et au maximum jusqu'à 3 ans à compter de la dernière relation contractuelle avec le Client.

L'Adhérent dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé à l'adresse suivante : customer@inemotion.com. Toute demande d'exercice de ses droits par le Client devra être signée et éventuellement accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en vigueur si la Société le lui demande.

16. Force majeure / Responsabilité

La Société ne saurait être en aucune façon responsable d'une inexécution contractuelle au titre des présentes qui trouverait son origine ou surviendrait en raison d'un événement de force majeure.

Dans tous les cas, la Société ne pourra pas être tenue pour responsable à l'égard du Client de tout dommage indirect trouvant sa survenance dans l'exécution des présentes Conditions.

La responsabilité de la Société ne peut être engagée pour non-conformité du Produit à la législation du pays du Client auquel il appartient de vérifier si le Produit n'est pas interdit à la vente dans son pays.

17. Modification des Conditions

Les Conditions applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande.

In&motion peut être amenée à modifier les conditions générales de location et en informera l'Adhérent par courriel au moins 1 mois avant l'entrée en vigueur de ces modifications.

En cas de modification, la nouvelle version des Conditions s'appliquera aux Commandes passées à compter de son entrée en vigueur.

Il appartient donc au Client de consulter avant toute Commande les Conditions en vigueur et de les accepter formellement.

En cas de désaccord, l'Adhérent aura la faculté de résilier sa Location sans pénalité de résiliation dans les 4 mois suivant l'entrée en vigueur des modifications.

18. Traduction des Conditions

En cas de rédaction des présentes en une ou plusieurs langues ou de traduction, seule la version française fera foi.

19. Convention de preuve

Chacune des Parties s'engage à reconnaître une valeur probante équivalente à celle d'un document papier à tout document électronique ou toute information échangée entre elles par le biais de leur correspondance électronique ou des outils de communication mis à leur disposition sur le site Internet ainsi qu'à toute donnée informatisée stockée, accessible ou générée par le Site Internet et relative à leur relation précontractuelle comme leur de leur relation contractuelle.

Les Parties renoncent, sauf fraude informatique avérée des systèmes d'informations utilisés ou falsification humaine volontaire, à se prévaloir de toute inopposabilité ou nullité d'une preuve qui serait rapportée au moyen des documents ou informations précitées.

20. Renonciation

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des Conditions ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprétée comme une renonciation par cette Partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

21. Nullité partielle

L'annulation de l'une des stipulations des Conditions n'entraînera pas l'annulation des présentes dans leur ensemble, à moins que la stipulation litigieuse ne puisse être considérée, dans l'esprit des Parties, comme substantielle et déterminante, ou que son annulation remette en cause l'équilibre général des Conditions.

22. Service clientèle

In&motion met à la disposition de l'Adhérent un service clientèle pour répondre à toute demande de renseignement sur la In&box et les Offres proposées par la Société, ainsi que pour le traitement de toute réclamation commerciale.

Le Client peut contacter la Société aux coordonnées suivantes :

- par téléphone au 04 50 60 07 99,
- par e-mail sur customer@inemotion.com.

Le service clientèle est ouvert aux horaires suivants : de 9h à 12h et de 14h à 18h du Lundi au Vendredi

La Société fera ses meilleurs efforts pour répondre :

- sous quinze (15) jours ouvrés aux demandes de renseignement du Client ;
- sous dix (10) jours ouvrés aux réclamations.

23. Loi applicable et attribution de compétence

23.1 Loi applicable

Les présentes Conditions sont régies par la Loi Française.

23.2 Attribution de compétence

Toutes difficultés d'interprétation, d'exécution et tous différends relatifs aux présentes Conditions et plus généralement à l'accès au Site Internet et à l'utilisation de ses services devront en premier lieu faire l'objet d'une tentative de résolution amiable entre le Client et la Société.

23.3 Médiation préalable

En cas de litige avec la Société, le Client ayant la qualité de consommateur dispose du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de rechercher une résolution amiable du litige.

Une résolution des différends pourra également être recherchée par le biais de la plateforme de règlement en ligne des litiges de la Commission Européenne : <http://ec.europa.eu/odr>.

En cas de litige avec la Société, le Client ou non-professionnel tentera de résoudre leur différend de façon amiable.

Si les Parties ne parviennent pas à résoudre leur différend amiablement, la clause « Litige persistant » s'appliquera alors.

23.4 Litige persistant

En cas de litige persistant après médiation, le Client ayant la qualité de consommateur pourra saisir, en vertu de l'article R. 631-3 du Code de la consommation, l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, ou la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommage

En cas de litige persistant après médiation, le Client ayant la qualité de professionnel ou de non-professionnel pourra saisir la juridiction compétente du tribunal d'Annecy.